



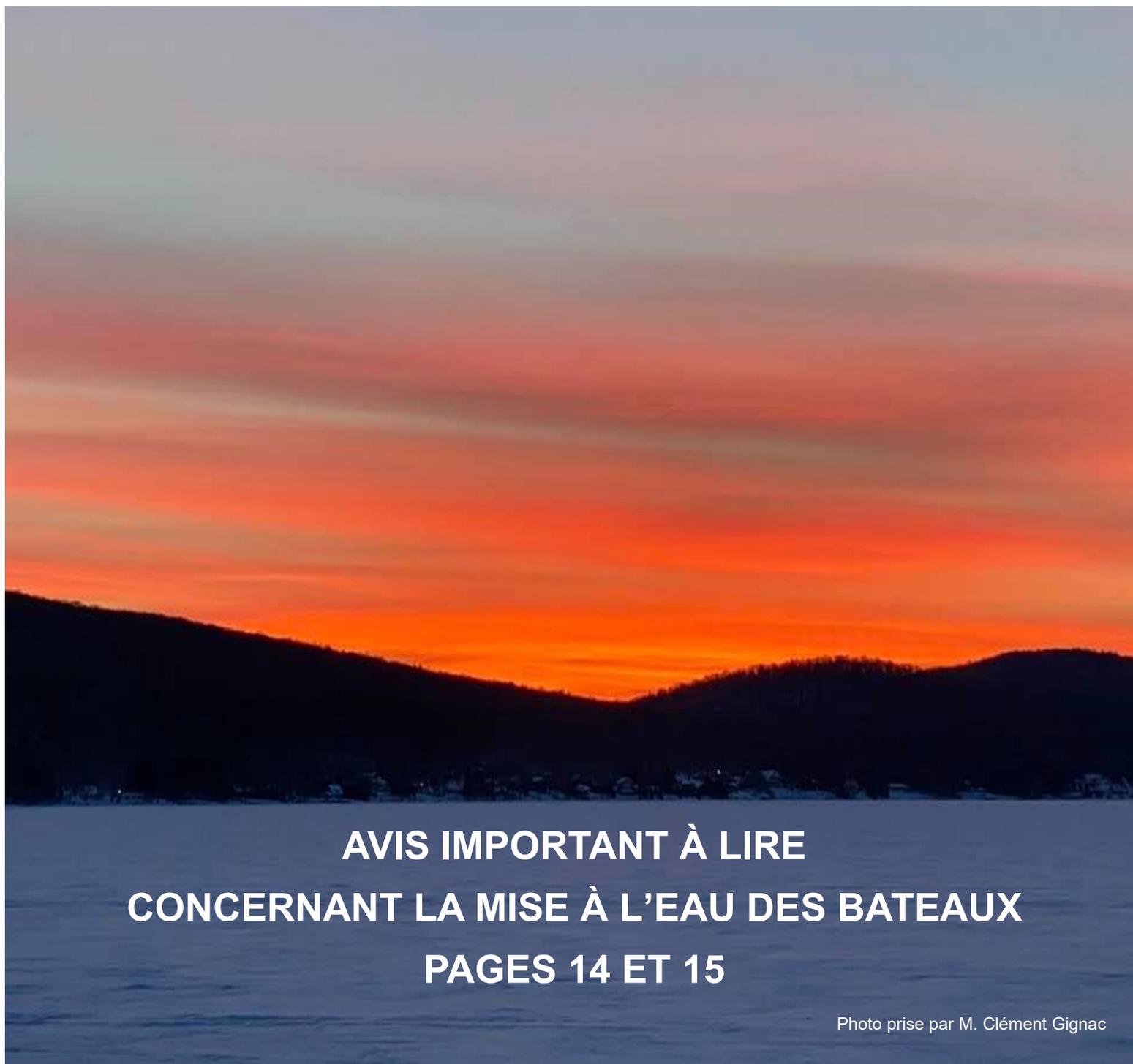
VILLE DE
LAC SAINT
JOSEPH



Bulletin d'information municipale

Vol.13, No 02 • Avril 2021

Le Tour du lac



**AVIS IMPORTANT À LIRE
CONCERNANT LA MISE À L'EAU DES BATEAUX
PAGES 14 ET 15**

Photo prise par M. Clément Gignac



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.villelacstjoseph.com • info@villelacstjoseph.com

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes,

La pandémie, les mesures restrictives en santé et les changements à nos habitudes de vie nous ont amenés à faire preuve de résilience.

Ainsi nombre de citoyens ont choisi de vivre en villégiature de sorte que la Ville de Lac-Saint-Joseph a subi des mutations importantes au niveau de la population.

De nombreuses habitations ont changé de propriétaires et l'accueil de ces nouveaux citoyens s'est fait par temps difficile. Aussi je profite de cette occasion pour leur souhaiter la bienvenue en notre ville dont l'administration est à leur service.

Comme à l'habitude je vous réfère aux commentaires de chacun des élus pour la mise à jour des dossiers dont ils ont la charge.

Voici une brève rétrospective de l'avancement des projets en cours de la Ville au cours du dernier trimestre.

A– Centre multifonctionnel.

Un comité ad-hoc pour la construction d'un centre multifonctionnel a été créé et dont la présidence a été confiée à M. Yvan Duval. Des sous-comités, sous le tutorat de M. Duval, ont été créés soit les sous-comités:

- Plan du projet et construction;
- Montage financier
- Gestion administrative
- Activités culturelles
- Création de la Fondation du Centre culturel multifonctionnel

Et ce dans le but d'obtenir une subvention discrétionnaire pouvant aller jusqu'à 70% du coût de construction.

Cette subvention ne nous a pas été octroyée pour cause d'inadmissibilité. Toutefois le travail effectué par tous nos bénévoles n'est pas en vain puisque d'autres subventions sont prévues pour aider les municipalités dans leurs infrastructures. Le projet est retardé mais se poursuit. Vous en serez informés.

Je tiens à me joindre à la chronique de M. Yvan Duval pour remercier individuellement tous les bénévoles et membres du Comité et des sous-comités.

B - Infrastructures

Une réfection partielle mais majeure de l'infrastructure du Chemin Thomas Maher en continuité avec les travaux de 2020, débutera en mai 2021 car l'appel d'offres est prévu dans la semaine du 12 avril prochain. Le coût de cet investissement sur le réseau routier est semblable à celui de 2020 et est prévu dans le budget actuel.

C– Développement résidentiel

Un projet de développement domiciliaire d'environ 38 résidences, désigné sous le nom de **LA MONTÉE DU LAC** est à l'étude par le Comité consultatif d'urbanisme et le Conseil de ville.

Le promoteur de ce projet est M. Marc Lachance, propriétaire de Plage de Lac-St-Joseph.

Les autorisations de la Ville pour ledit projet de construction et infrastructures seront émises lorsque celui-ci rencontrera toutes les exigences de la réglementation municipale. Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier.

D- Structure du conseil municipal

La ville est divisée en six districts électoraux donc chacun est représenté par un élu:

- District #1: Yvan Duval Administration et communications
- District #2: Jacques Tessier Infrastructures
- District #3: Jean-Sébastien Sheedy Loisirs et propriétés municipales
- District #4: Jocelyne Boivin Environnement
- District #5: Claude Tessier Urbanisme
- District #6: Clément Gignac Finances

Tous et chacun est responsable d'un dossier en plus de représenter les citoyens de son district et de présider de temps à autre des comités ad-hoc à eux confiés par le Maire.

E- Patrouille nautique

La Ville de Lac-Saint-Joseph s'est entendu avec les villes de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac pour créer et gérer une patrouille nautique sur le lac St-Joseph durant la saison estivale. Nous vous indiquons les termes de ce projet à la page suivante.

« La présente entente a pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de patrouille nautique du lac Saint-Joseph au bénéfice des trois villes participantes.

La Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier assume la responsabilité de son organisation et de son fonctionnement. Elle est propriétaire des biens meubles et immeubles nécessaires au fonctionnement du service.

Les municipalités parties à l'entente conviennent de former un comité intermunicipal sous le nom de « comité intermunicipal de la patrouille nautique du lac Saint-Joseph ». Ce comité sera composé de deux membres de chacune des municipalités parties à l'entente, élus et/ou fonctionnaires.

Les responsabilités du comité sont les suivantes:

- A) *Étudier toute question se rapportant à l'objet de la présente entente et soumettre au conseil de chaque municipalité partie à l'entente toute recommandation jugée utile à cet égard;*
- B) *Surveiller le respect des engagements de chacune des municipalités parties à l'entente;*
- C) *Adopter toute règle jugée nécessaire pour sa régie interne.*

Toutes les dépenses d'immobilisations sont réparties à parts égales entre les trois villes participantes, en fonction du service de la dette assumé par la première corporation.

Tous les coûts réels de production du service de patrouille nautique (coûts d'exploitation et de fonctionnement) sont également partagés à parts égales entre les trois villes.

La présente entente aura une durée de cinq (5) ans débutant le 15 juin 2021. Par la suite elle se renouvellera automatiquement par périodes successives de cinq (5) ans, à moins que l'une des municipalités n'informe, par courrier recommandé ou certifié, les deux autres municipalités de son intention d'y mettre fin. Cet avis devra être donné au moins six (6) mois avant l'expiration du terme original ou de toute période de renouvellement.

La patrouille nautique a lieu du 15 juin au 15 septembre, du jeudi au dimanche, sauf exception, à raison de 8 heures par jour, soit 32 heures par semaine.

Chaque année VSCJC dresse un projet de budget de fonctionnement de la patrouille nautique pour le prochain exercice financier, lequel correspond à l'année du calendrier.

Elle le transmet, pour consultation, aux deux autres corporations parties à l'entente, avant le 10 novembre et indique en même temps une estimation de la contribution financière de chaque corporation pour le prochain exercice.

Les deux autres parties à l'entente ont jusqu'au 25 novembre pour faire connaître leur avis sur le projet de budget.

Par la suite VSCJC adopte le budget et transmet le budget adopté aux deux autres parties à l'entente pour leur information.

Advenant la fin de l'entente, l'actif et le passif des biens meubles et immeubles sont partagés de la façon suivante:

VSCJC demeure propriétaire des biens meubles et immeubles. Les parties à l'entente reçoivent, à parts égales, une somme correspondant à la valeur résiduelle de ces biens, une fois le capital dû sur la dette soustrait, si tel est le cas. »

Ce sont en gros les clauses du projet d'entente discutées entre les parties.

Ce projet a été accepté par les trois municipalités et l'entente finale sera signée dans les prochaines semaines.

Nous croyons que ce sera un acquis important pour la sécurité et la tranquillité sur le lac cette année.

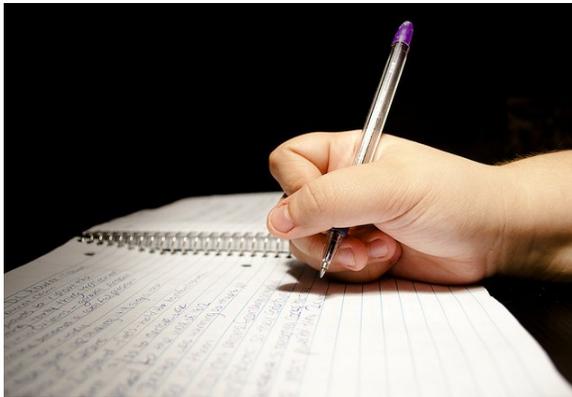
En final de cette rétrospective, il est prévu qu'une élection municipale aura lieu le 7 novembre 2021 et la période électorale se déroulera du 24 septembre au 7 novembre 2021. Le dépôt des déclarations de candidature se fera du 24 septembre au 8 octobre 2021, jusqu'à 16h30.

Vous pouvez consulter notre directrice générale qui est également secrétaire d'élection, pour tout renseignement additionnel et formulaire nécessaire. Un mot spécial de cette dernière vous sera communiqué dans nos prochaines parutions du journal *Le Tour du Lac*.

À toute la population mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réjouissance dans le respect des normes de la Santé publique.

Michel Croteau, Maire

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS



Voici un résumé des résolutions adoptées au cours des dernières séances du Conseil:

Résolution no CA-21-01-18-05 Demande de subvention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) pour les travaux routiers.

Résolution no CA-21-01-18-06 Demande de subvention pour étudiants d'été à Emploi-Canada.

Résolution no CA-21-02-15-06 Demande d'aide financière pour certains travaux routiers selon les modalités établies dans le cadre du volet RIR du Programme de Réhabilitation du réseau routier local.

Résolution no CA-21-02-15-07 Résolution autorisant l'acquisition de deux panneaux 4 x 6 pour être installés aux entrées de la Ville où se situent les bacs semi-enfouis suivant la soumission reçue de Signalisation Lévis.



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 1



Bonjour à tous et toutes :

L'installation des caméras de surveillance aux sites des bacs semi enfouis a déjà porté fruits. Une personne citoyenne se verra bientôt signifier un constat d'infraction avec frais .Une autre personne est en investigation pour avoir généreusement fait don à la communauté d'un vieux lave-vaisselle . Aussitôt les vérifications complétées, une plainte formelle sera déposée à la SQ .

Dans le dossier du Club Nautique St-Louis, notre demande de subvention a été refusée car il fallait d'abord être un centre culturel agréé et reconnu pour y être admissible.

Qu'importe le travail fait ne sera pas inutile. Deux projets ont été pensés et élaborés (petit et gros budget et ceux-ci seront gardés en filière pour un prochain programme de subvention. Nous serons alors prêts pour agir rapidement car ces programmes ont souvent des enveloppes budgétaires fermées. Premier arrivé, premier servi ...

Je tiens publiquement à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont consacré temps et efforts à l'élaboration de ce projet:

MM. Michel Croteau, Claude Tessier, Clément Gignac, Benoît Verreault, André Boulanger, Steeve Gauthier, Éric Bilodeau, Jean-Sébastien Sheedy, Frédéric Lachance, Jean-François Bernier, Mmes Jocelyne Boivin, Kathryn-Ann Dawson, Diane Guérard et Vivian Viviers.

En terminant, le dossier de la téléphonie cellulaire n'est pas mort, mais il est clairement victime de bureaucratie. Nous sommes encore en attente du relevé topographique des zones "noires". Une fois ce rapport déposé nous serons alors en mesure de connaître l'importance du problème, les alternatives technologiques et les coûts associés.

Lors du dernier conseil , il a été convenu que M. le Maire mettrait de la pression sur la MRC pour que ce rapport nous soit remis sans plus attendre. Nous vous tiendrons au courant de tout développement à survenir dans ce dossier.

En terminant, j'en profite pour vous souhaiter un beau printemps dans le respect des normes sanitaires.

Yvan Duval, *conseiller district no 1*

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : 418.872.5111 ▪ Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHA
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine

M. Fisc., CPA auditeur, CGA

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 2



Chers concitoyens et concitoyennes,

Comme je vous l'annonçait dans la dernière édition du journal, des travaux routiers seront entrepris de la mi-mai à la fin juin sur le chemin Thomas-Maher.

Nous profitons aussi des surplus d'excavation de l'entrepreneur pour continuer l'élargissement de la chaussée avec la disposition ainsi que la mise en place de ces matériaux afin d'aménager une bande piétonne (côté lac) plus large et sécuritaire pour les usagers dans certaines zones pré-identifiées et accessibles en fonction de la topographie du terrain.

Je vous invite à la prudence sur la route car, durant la période de dégel, nous constatons des modifications à la chaussée qui se replaceront avec l'arrivée de la chaleur mais qui, pour l'instant font en sorte qu'il y a certains endroits plus cahoteux.

Pour ce qui est de la collecte des objets encombrants (les monstres) qui se faisait auparavant au mois de mai, je vous invite à bien vérifier vos calendriers puisque cette année, ces collectes auront lieu les **19 juillet et 16 septembre**.

Nous avons été habitués à faire le ménage du printemps et à placer nos objets encombrants en bordure du chemin Thomas-Maher au printemps mais suite au changement de sous-traitants de la Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf, ces derniers ont établi les cueillettes aux 19 juillet et 16 septembre pour cette année.

BON À SAVOIR

La collecte des encombrants ne permet pas de réutiliser les objets qui sont collectés. Si les encombrants que vous destinez à la collecte sont encore utilisables et que vous souhaitez qu'ils soient valorisés, il faut plutôt les acheminer à [l'écocentre](#) le plus près de chez-vous.

PROGRAMME D'ACHAT DES RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS DOMESTIQUES DÉSUETS

Vous désirez vous départir d'un réfrigérateur ou d'un congélateur domestique désuet?

Sachez que la Régie offre la somme de **25\$** par appareil récupéré aux citoyens des municipalités membres qui apportent leur réfrigérateur ou congélateur à un écocentre. Cette mesure a pour objectif d'assurer la récupération sécuritaire du gaz fréon contenu dans le système de réfrigération. De plus, le métal sera récupéré à des fins de réutilisation.



Jacques Tessier, Conseiller district no 2.

FORMULAIRES EN LIGNE DISPONIBLES POUR VOS DEMANDES :

- ✓ BACS ROULANTS
(MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES)
- ✓ MATIÈRES RÉSIDUELLES NON
RAMASSÉES
- ✓ MAINTENANCE ET RÉPARATION DE
BACS OU DE CONTENEURS
- ✓ VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE



Visitez

laregieverte.ca



Simon Lapointe

Homme à tout faire

☎ 581.748.1084

@ partagezvotreliste@gmail.com

Votre coup de main pour vos
travaux d'entretien et de réparation
intérieurs - extérieurs - saisonniers

Déneigement de toitures

Estimation
gratuite

Sim's
Petits travaux



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch.Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!



ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS

- DENEIGEMENT ET PELLETAGE MANUEL



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Chers citoyens et citoyennes,

Comme vous le savez sans doute, de nombreuses transactions immobilières ont eu lieu depuis trois ans au Lac-Saint-Joseph et les nouveaux propriétaires présentent des demandes de permis de construction ou de rénovation à notre inspecteur municipal.

Les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont souvent appelés à étudier des dossiers complexes puisque nos règlements ne sont pas toujours parfaitement explicites pour répondre à leurs demandes adéquatement. C'est pourquoi ils ont entrepris une refonte complète des règlements et politiques concernant l'urbanisme afin de les rendre conformes aux nouvelles réalités de notre milieu de vie. Des rencontres auront donc lieu à toutes les deux semaines pour réviser tous les articles et en analyser la portée.

Le printemps étant une période propice aux projets de rénovation, nous vous invitons de plus à prendre rendez-vous avec M. Michel Ross afin de lui soumettre et faire approuver vos plans pour ne pas encourir des délais inutiles.

Vous comprendrez que les mois d'avril, mai et juin sont des mois où M. Ross est très sollicité et que malgré toute sa bonne volonté, il ne peut répondre à vos demandes dans la journée même. Pensez à prévoir un délai raisonnable pour l'étude et l'approbation de votre dossier. De plus, assurez-vous de produire tous les documents nécessaires à l'étude de celui-ci ce qui évitera des prolongations de délai et de la frustration de part et d'autre. Informez-vous des marges à respecter avant de faire préparer des plans par des architectes vous évitant ainsi d'encourir des frais supplémentaires.

En terminant, je vous souhaite à tous un beau printemps!!

Claude Tessier, Conseiller district no 5



L'efficacité a un nom...

LAUZON & LAUZON

AGENCE IMMOBILIÈRE

Tél. **418-648-2359** · lauzonlauzon.ca

Chantal Lauzon B.A.A



LAC ST-JOSEPH



PIÈCES SPACIEUSE ET LUMINEUSES, aires ouvertes, accès au lac avec immense terrasse **749 000 \$**

LAC ST-JOSEPH



ÉLÉGANT COTTAGE SUR LE LAC, grande plage de sable, avec ses terrasses bord de l'eau, garage double + garage à bateau. Spacieuse propriété sur 3 niveaux, fenestration abondante sur une vue magnifique

LAC ST-JOSEPH



DIRECTEMENT SUR LE LAC, magnifique coucher de soleil excellent rapport qualité prix

LAC ST-JOSEPH



SPACIEUSE PROPRIÉTÉ BORD DE L'EAU, conçue sur mesure, splendide vue de la majorité des pièces, construction 2012

Établie depuis plus de 25 ans...

Secteur

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

MOT DE LA CONSEILLÈRE - DISTRICT 4



Chers résidents et chères résidentes,

J'espère que vous avez passé un bel hiver malgré la pandémie que nous vivons tous depuis plus d'une année. Malgré ces moments plus difficiles, nous sommes privilégiés de pouvoir jouir d'un paysage bucolique. Dans quelques semaines, nous pourrions admirer notre lac dans toute sa splendeur. Mais quand est-il de son état de santé ?

Monsieur Gérard Denis, directeur du Plan directeur de l'eau, à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, nous dressera un portrait de la qualité de l'eau de notre lac que son équipe a effectué au cours de la saison 2020. Voici donc un résumé :

État de santé du lac Saint-Joseph : Résultats de l'étude 2020

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) effectue depuis maintenant 15 ans le suivi de l'état de santé du lac Saint-Joseph grâce à la participation financière des municipalités riveraines et du ministère de l'Environnement.

En 2020, sans surprise, le déroulement des différentes étapes fut adapté afin de respecter les mesures sanitaires, mais aussi en lien avec la fermeture temporaire du centre d'analyse lors du pic de la première vague, soit au début de la saison d'échantillonnage.

Ceci étant dit, les données récoltées ont tout de même permis d'établir quelques constats pertinents.

Des changements à garder à l'esprit

Lorsque l'on analyse les données récoltées depuis 2006 dans le lac, il est possible de calculer la tendance qui est observable pour chaque paramètre étudié. Cela nous permet de visualiser si les valeurs sont à la hausse ou à la baisse, et ainsi d'adapter nos interventions si l'état de santé du lac se dégrade.

En ce sens, nous avons constaté que les valeurs du phosphore et de chlorophylles a (Chl. a) dans le bassin Nord, ainsi que celles du phosphore, de chlorophylles a (Chl. a) et du carbone organique dissous (COD) dans le bassin Sud commencent à se stabiliser, voire à augmenter depuis quelques années.

Qu'est-ce que ces changements signifient?

Deux explications possibles sont à considérer :

- 1- La modification du nombre d'échantillons, causée par la situation sanitaire, a eu un impact sur les résultats obtenus;
- 2- L'état de santé du lac s'est dégradé dans la dernière année.

La réponse à cette incertitude pourra être formulée suite à la prochaine saison d'échantillonnage prévue pour 2021 alors que le protocole d'échantillonnage sera de retour à la normale. Ainsi, nous serons en mesure de constater l'évolution réelle de l'état de santé du lac et d'apporter des changements si la qualité de l'eau est effectivement impactée par les activités riveraines et sur le lac.

Si vous désirez prendre les devants en matière d'amélioration de la qualité de l'eau et de votre milieu de vie, rappelez-vous que chaque petit geste compte :

Chaque petit geste compte !

- Conserver une bande naturelle ou non entretenue en bordure du lac et des cours d'eau;
- S'assurer de la conformité de son installation sanitaire et utiliser des produits adaptés;
- Rester vigilant à la présence de cyanobactéries et aviser la CBJC lors d'observations.

Ensemble, nous pouvons agir afin que les générations futures puissent aussi profiter de cet endroit magnifique !

Pour toutes questions relatives à la gestion de l'eau, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site web au www.cbjc.org.

Je remercie très sincèrement Monsieur Denis pour sa collaboration à nos chroniques sur l'environnement.

Si vous désirez consulter la totalité du rapport, vous pouvez le lire sur le site de la ville. Vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Je vous souhaite un magnifique printemps!

Jocelyne Boivin,

Conseillère district no 4

Marché aux puces



Vous faites votre ménage du printemps et vous anticipez de changer vos équipements nautiques (pédalos,, canots, bateaux, paddle boards etc.).

Comme vous le savez, plusieurs résidences ont changé de propriétaires depuis les deux dernières années et ces personnes aimeraient acquérir ces articles.

Si vous avez des choses à vendre ou à donner, vous pouvez contacter notre directrice générale et nous pourrions les publier dans le journal ou vous référer aux personnes intéressées. Vous pouvez également nous envoyer des photos de ces équipements .

Vous avez des annonces à faire, n'hésitez pas à nous le faire savoir, c'est un service gratuit pour nos citoyens.

De plus, nous recevons plusieurs demandes de gens qui recherchent un chalet en location durant la saison estivale. Nous vous rappelons que vous ne pouvez louer votre chalet pour de courtes périodes et ne pouvez également faire de la location à titre d'établissement d'hébergement touristique (AirBNB) .

DÉFINITION IMPORTANTE À RETENIR

QU'EST-CE QUE L'ÉBERGEMENT DE COURTE DURÉE ?

En vertu de l'article 1 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique (RRQ, c. E-14.2, r.1), l'expression « établissement d'hébergement touristique » fait référence à:

« Tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. Une résidence privée dans laquelle est offert contre rémunération une forme d'hébergement de courte durée correspond donc à un « établissement d'hébergement touristique » assimilable à de l'hébergement commercial puisque l'unité louée (maison, chalet, appartement, chambre, etc.) n'est pas le lieu de résidence principale du locataire de passage (touriste). »

Selon la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur, ce type d'hébergement n'est pas autorisé dans les zones à vocation résidentielle sur l'ensemble du territoire de ville de Lac-Saint-Joseph.

Désavantages des hébergements à courte durée

- Comporte des risques sur la protection des milieux de vie privée:
« party house », bruits excessifs, déchets supplémentaires, circulation accrue sur des chemins locaux, plus de stationnements en bordure de rue, etc.
- Comporte des risques de sécurité publique et sur l'environnement.
- Amène un fardeau supplémentaire sur les services publics (plus de déchets générés, plus de circulation, plus de plaintes et surveillance requise, hébergements illégaux sont inconnus des services d'urgence etc.)
- Équité en matière de fiscalité provinciale et municipale à surveiller.



MOT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Environnement protégerai ...

Telle est la devise des armoiries de Ville Lac Saint-Joseph

Habiter à Ville de Lac Saint-Joseph, c'est le rêve que caressent de plus en plus de citoyens. Depuis les dernières années, le taux d'accroissement de la population dans la MRC de La Jacques-Cartier est l'un des plus élevés de la région et Ville de Lac-Saint-Joseph en fait aussi partie.

Ville de Lac Saint-Joseph est localisée dans un milieu où se côtoient environnement et urbanisation. Il faut donc savoir composer avec les contraintes liées à la protection du milieu naturel et partager un espace dédié avant tout à la qualité de la biodiversité et surtout à sa protection pour les générations futures. Il est important de réaliser que les activités de modernisation des chalets qui y sont pratiquées génèrent des côtés positifs, mais parfois des désagréments.

Afin de protéger notre environnement et surtout la santé du lac, il est important que tout propriétaire et ses mandataires respectent les points suivants lors des travaux :

Pour protéger l'environnement, et pour le besoin de construction ou reconstruction il est recommandé d'installer une barrière à sédiments afin que lesdits sédiments soient retenus et ne soient pas déversés directement dans le lac, protégeant ainsi la bande riveraine ;

Que chacun fasse son possible pour diminuer les désagréments que peuvent engendrer les travaux de construction ou reconstruction en tenant compte de la gestion de l'eau de ruissellement et l'apport en eau vers les propriétés voisines ;

Lorsque vous en êtes informé et que cela est possible, respectez les préoccupations particulières de vos voisins ;

Lorsque les mandataires et entrepreneurs des propriétaires empruntent les chemins avec la machinerie lourde, ils doivent respecter les règles de sécurité routière et s'il y a bris, le propriétaire doit aviser la ville sans délai ;

Vous travaillez à améliorer la cohabitation avec vos voisins en prenant le temps de les renseigner sur les travaux projetés ;

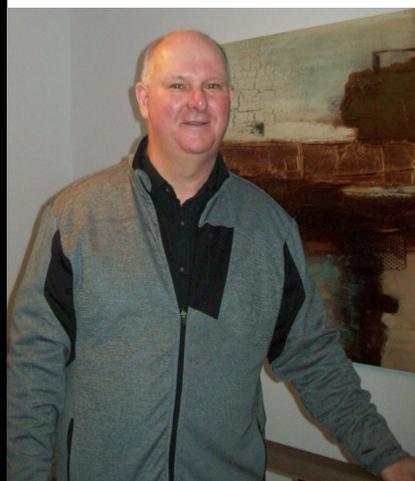
Vous respectez le droit de propriété des propriétaires résidents.

**L'EAU POTABLE SOURCE DE VIE, UNE RESSOURCE À PROTÉGER ...
Le saviez-vous....**

Vous devez identifier votre puits d'eau potable pour faciliter le respect des distances séparatrices pour les voisins et protéger l'aire virologique de votre puits de captage d'eau souterraine.

Vous pouvez obtenir un formulaire au bureau municipal.

Michel Ross, inspecteur municipal



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :

-Création / mise à jour

VITRES :

-Intérieurs/Extérieurs



ENTRETIENS :

-Tonte -Plates-bandes -Plage
-Ouverture / fermeture

GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC



DÉNEIGEMENT :

-Entrée/Perron/Terrasse

Contactez nous!

entretiensallard.com  

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

L'eau de mon puits

Pour ma santé
et celle de mes proches,
je la fais tester!



Même si elle est limpide, inodore et qu'elle a bon goût, l'eau de votre puits peut contenir des substances qui peuvent avoir, à long terme, des effets indésirables sur la santé. Ne prenez pas de risques : faites-la analyser!



Des substances d'origine naturelle peuvent contaminer l'eau de votre puits

Certaines substances, naturellement présentes dans le sol et les roches, peuvent se dissoudre dans les eaux souterraines et les contaminer. C'est le cas, notamment, du manganèse et de l'arsenic.

Manganèse

En petite quantité, le manganèse est nécessaire aux humains. Cependant, en concentration trop élevée, il pourrait avoir des effets sur le développement neurologique de l'enfant. Les nourrissons alimentés au biberon seraient particulièrement sensibles aux effets du manganèse.

Vous devriez faire analyser le manganèse dans votre eau au moins une fois pendant la période d'utilisation de votre puits.

Le manganèse est très abondant dans l'environnement. Ainsi, la principale source de manganèse dans l'eau souterraine est d'origine naturelle. Des eaux souterraines riches en manganèse se rencontrent dans l'ensemble des régions du Québec.

Arsenic

Même en petite quantité, l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine. En effet, une personne exposée à l'arsenic pendant plusieurs années a plus de risques de souffrir de problèmes cutanés et cardiovasculaires ainsi que de certains types de cancers. Les femmes enceintes et les enfants seraient sensibles compte tenu des effets possibles de l'arsenic sur le développement de l'enfant.

Vous devriez faire analyser l'arsenic dans votre eau au moins une fois pendant la période d'utilisation de votre puits.

La présence d'arsenic dans l'eau souterraine est principalement d'origine naturelle. Les concentrations élevées d'arsenic dans les eaux souterraines s'observent plus souvent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches.

Comment faire analyser l'eau de votre puits?

L'analyse d'un échantillon d'eau froide prélevé au robinet de la cuisine peut permettre de déceler une contamination de l'eau de votre puits. Avant de faire analyser votre eau :

- Vous pouvez communiquer avec votre municipalité afin de vérifier l'existence de problèmes particuliers de contamination de l'eau souterraine dans votre secteur;
- Vous devez communiquer avec un laboratoire accrédité qui vous fournira les contenants appropriés et les instructions à suivre pour le prélèvement des échantillons. Une liste des laboratoires accrédités est disponible sur le site Web du Ministère (http://www.ceaeg.gouv.qc.ca/accreditation/PAL_A/1a03.htm). Les laboratoires y sont classés par régions et il faut s'assurer que le laboratoire choisi est accrédité pour l'analyse des substances chimiques dans l'eau potable :
 - Domaine 23 pour le manganèse;
 - Domaine 13 ou 24 pour l'arsenic.

Si vous n'avez pas l'habitude de faire analyser régulièrement les microorganismes (*E. coli* ou entérocoques) qui peuvent contaminer l'eau de votre puits, il est recommandé de le faire au moins deux fois par année, au printemps et à l'automne (domaine d'accréditation 1, 2 ou 7). L'eau contaminée par des microorganismes peut causer des problèmes de santé comme une gastro-entérite.

Si vous demeurez dans une zone agricole ou dans un secteur résidentiel où les installations septiques sont individuelles, vous devriez également faire analyser les nitrates et nitrites chaque printemps et chaque automne (domaine d'accréditation 15 ou 21). L'eau contaminée par les nitrates et nitrites peut causer des problèmes respiratoires chez les nourrissons. Consommer de l'eau contaminée par ces substances, pendant plusieurs années, pourrait aussi entraîner un risque de cancer.

Que devez-vous faire si l'eau de votre puits est contaminée par des substances indésirables?

Réduire votre exposition et celle de vos proches

Inutile de faire bouillir l'eau pour éliminer des substances comme le manganèse ou l'arsenic, car celles-ci ne s'évaporent pas. Cela pourrait même faire augmenter leur concentration dans votre eau.

Lorsque la concentration en **manganèse dans l'eau est supérieure à 0,12 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour les jeunes enfants et particulièrement les bébés alimentés au biberon. Vous devriez alors utiliser une autre source d'eau ou de l'eau embouteillée pour :

- boire;
- préparer les boissons des jeunes enfants;
- préparer les biberons des bébés.

À des concentrations **supérieures à 0,02 milligramme par litre**, le manganèse pourrait avoir des effets indésirables principalement sur la qualité esthétique de l'eau, car il peut modifier le goût, l'odeur et la couleur de l'eau.

Si la concentration d'**arsenic dans l'eau de votre puits dépasse 0,01 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour tous les occupants de la maison. Utilisez alors une autre source d'eau ou de l'eau embouteillée pour :

- boire;
- préparer les boissons et les aliments;
- préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- cuire les aliments.

Comme l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé, à faible dose, il est recommandé d'y être exposé le moins possible.

Faire installer un purificateur d'eau domestique certifié

Différents purificateurs d'eau offerts sur le marché peuvent être efficaces pour réduire la concentration de la ou des substances qui contaminent l'eau de votre puits. Quel que soit le type de purificateur que vous choisirez, il est important de :

- Faire appel à un spécialiste certifié en eau potable domestique. Une liste de spécialistes est disponible sur le site Web du Ministère (<http://environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/installation/rbq.htm>);
- Vérifier que le purificateur est certifié pour l'élimination de la ou des substances indésirables. Les normes NSF/ANSI sont celles qui permettent de s'assurer de l'efficacité des traitements domestiques :
 - NSF/ANSI 42 pour le manganèse;
 - NSF/ANSI 53 ou 58 pour l'arsenic;
- Suivre fidèlement les instructions du fabricant concernant son installation, son fonctionnement et son entretien.

Pour en savoir plus

Qualité de l'eau d'un puits :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm>

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-potable-d-un-puits/nitrates-nitrites/>

Fiches synthèses sur l'eau potable :

<https://www.inspq.qc.ca/eau-potable/arsenic>

<https://www.inspq.qc.ca/eau-potable/manganese>

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec 

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Pâques est déjà là et la nature environnante change peu à peu pour nous apporter un été qui, nous l'espérons, nous permettra de nous revoir et fraterniser un peu plus.

Élections municipales 2021

Les élections se tiendront le **dimanche 7 novembre 2021**. Tous les postes de conseillers ainsi que celui du Maire seront en élection.

Nous ne savons pas encore sous quelle forme se déroulera le scrutin mais nous vous informerons de tout développement au fur et à mesure que nous les connaissons..

Télétravail

Relativement au télétravail, le décret adopté prévoit que l'[arrêté 2020-105](#) continue de s'appliquer jusqu'à ce que le gouvernement ou le ministre de la Santé et des Services sociaux le modifie ou y mette fin. Cet arrêté établissait, depuis le 17 décembre 2020, « *que tous les employés des entreprises, des organismes ou de l'administration publique qui effectuent des tâches administratives ou du travail de bureau continuent ces tâches en télétravail, dans leur résidence privée ou ce qui en tient lieu, à l'exception des employés dont la présence est essentielle à la poursuite des activités de l'entreprise, de l'organisme ou de l'administration publique.* »

Comme nous ne sommes que deux employés à la Ville, Monsieur Ross et moi travaillons au bureau en respectant les règles sanitaires mais les bureaux demeurent fermés au public. Si vous devez vous rendre à l'Hôtel de Ville, nous vous recommandons de prendre rendez-vous afin d'éviter qu'il y ait trop de personnes en même temps dans l'immeuble.

Accès à la rampe de mise à l'eau

Vous pourrez lire à la page suivante les nouvelles consignes pour avoir accès à la rampe de mise à l'eau. Toutes les puces ont déjà été programmées pour chaque propriétaire, il ne vous reste qu'à prendre rendez-vous pour venir la chercher à l'Hôtel de Ville au coût de 100 \$. Il n'y aura qu'une puce par adresse civique et si jamais vous la perdez, celle-ci sera désactivée avant de pouvoir en obtenir une autre au même prix.

Dindons sauvages

Nous recevons de nombreuses plaintes au bureau dues à la présence de dindons sauvages sur notre territoire. En effet, depuis le printemps 2020, nous voyons souvent des dindons sauvages qui traversent en groupe le chemin Thomas-Maher à différents endroits. Donc soyez prudents sur la route car certains citoyens en ont déjà frappés ce qui a causé beaucoup de dommages à leurs véhicules.

Près des zones habitées, les dindons sauvages peuvent également se nourrir de graines tombées sur le sol à proximité de mangeoires d'oiseaux, et ce, à la vue des citoyens durant le jour.

Nuisance publique

La meilleure option pour réduire la présence de dindons est de minimiser les sources de nourriture. À proximité des habitations, il peut être utile d'enlever la nourriture tombée des mangeoires d'oiseaux afin d'éviter de les attirer. On peut aussi installer un grillage à 10 cm de la surface du sol pour empêcher les dindons d'atteindre les graines tombées au sol. Si nécessaire, on peut également enlever les mangeoires.



<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/plans-de-gestion/dindon-sauvage/>

Sortie des bateaux

NE TIREZ PAS SUR LE MESSENGER!

Pour les années 2021 et 2022, vous devrez sortir vos bateaux **LE 15 AOÛT** afin de permettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Direction générale des barrages, de procéder à la réfection du Barrage de Duchesnay. M. Wojciech Romanczyk du ministère nous transmettait le message suivant:

« Après avoir évalué les différents risques associés à la réfection du barrage Duchesnay, nous devons maintenir le niveau d'eau du 25 août au 5 décembre à 158,20 mètres.

Nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre dans la gestion du niveau d'eau et nous sommes obligés d'ajuster le niveau du lac à la période de construction (pour le passage en toute sécurité d'une crue de 5 ans). Je voudrais également mentionner que le processus d'abaissement du niveau du lac prendra en moyenne environ 10 jours (environ 6 cm par jour).»

Je sais que plusieurs d'entre vous serez déçus mais nous avons tout fait pour retarder la date de sortie le plus tard possible puisqu'au départ, ça devait être le 21 juillet. Alors, soyez compréhensifs et ne téléphonez pas à la ville pour nous dire que c'est la seule période où vous pouvez profiter du lac pour vous promener en bateau, nous le savons.

Vivian Viviers Directrice générale



AVIS POUR L'UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

Madame, Monsieur,

À compter de mai 2021, vous ne pourrez accéder à la rampe de mise à l'eau qu'au moyen d'une puce au coût annuel de 100 \$.

Si vous avez toujours une clé, vous pouvez la conserver puisqu'elle pourra toujours vous servir en cas de panne du système.

Prenez note que des caméras ont également été installées et que chaque utilisation de cette puce est enregistrée. Si nous constatons qu'elle est utilisée de façon abusive, elle sera désactivée et vous n'aurez plus accès à ladite rampe, ceci dans le but d'éviter que des non-résidents se servent de notre rampe de mise à l'eau.

Dès que la rampe sera enlevée à l'automne, nous désactiverons toutes les puces et elles seront réactivées chaque année sur paiement de la cotisation annuelle.

Il est également important d'enregistrer vos embarcations si ce n'est déjà fait. Vous devez nous transmettre une copie de votre enregistrement fédéral par courriel ou poste.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bel été !

Vivian Viviers, Directrice générale



Chers concitoyens et concitoyennes,

Au moment d'écrire ces lignes, beaucoup d'incertitudes persistent encore sur le plan économique et de la santé publique au rythme des bonnes et mauvaises reliées aux variants de la COVID-19 et de la vitesse de cette campagne de vaccination.

Toutefois, une certitude semble se dégager de plus en plus depuis le début de cette pandémie soit: l'attrait du Lac-Saint-Joseph comme lieu de résidence permanente! Pour preuve, après une année record de transactions immobilières en 2020 où la Ville avait encaissé au delà de 425k en droits de mutation, nous nous dirigeons de nouveau vers une autre année exceptionnelle. Après à peine 3 mois, nous avons déjà encaissé au delà de 175K, soit un peu plus que le montant de 150k mis au budget pour l'ensemble de l'année 2021.

Qui plus est, cela ne prend pas en compte tous les travaux de rénovation en cours de la part de nos résidents actuels pour rendre leur domicile plus fonctionnel en vue d'y demeurer à l'année (au lieu d'être seulement un pied à terre).

Tout en faisant preuve d'optimisme sur les tendances à long terme, il importe toutefois d'agir avec prudence dans la gestion des finances de la Ville car une partie de la fièvre immobilière actuelle pourrait se calmer une fois amorcée les hausses de taux hypothécaire. A l'instar de l'année dernière, nous profiterons donc de ce nouveau bond spectaculaire des droits de mutation pour accélérer les travaux de réfection de la route et de plusieurs ponceaux (250k au budget cette année par opposition à 150K effectivement dépensé en 2020). Cet investissement nous permettra de prolonger de quelques années la durée de vie utile du chemin Thomas-Maher ceinturant le lac. À noter que l'emprunt contracté en 2007 pour un montant de 1,6 M\$ au taux de 2.21%. viendra à échéance en 2026. D'ailleurs, soulignons que 0,05 \$ sur le taux global de 0,37\$ est relié au paiement de cette dette. Si un surplus se dessine, le présent conseil municipal avait l'intention de créer une réserve.

COMMENT CALCULER LA TAXE DE BIENVENUE 2021

Le montant de la taxe de mutation dépend essentiellement du montant le plus élevé parmi ces montants:

- La valeur de votre immeuble selon l'évaluation municipale multiplié par le facteur du rôle ou le facteur comparatif.
- Le montant d'achat ou le prix payé pour l'immeuble (à soustraire les autres valeurs de l'acte notarié)

Ce montant est aussi appelé base d'imposition.

De plus, l'emplacement de votre immeuble, maison ou autre a un impact.

En effet, les droits de mutation sont plus élevés dans certaines villes du Québec.

EXEMPLE D'UN CALCUL D'UNE VENTE D'IMMEUBLE À 1 000 000 \$

$$52800 \cdot 0.005 = 264$$

$$(264000 - 52800) \cdot 0.01 = 2112$$

$$(527900 - 264000) \cdot 0.015 = 3958.5$$

$$(1000000 - 527900) \cdot 0.03 = 14163$$

$$\text{Grand total} = 264 + 2112 + 3958.5 + 14163 = 20497.5$$

Prochain rôle triennal d'évaluation: Des décisions importantes à prendre!

Le prochain conseil municipal aura à composer avec le dépôt du prochain rôle triennal d'évaluation! Nul doute que la valeur de l'ensemble de nos résidences sera réévaluée à la hausse. Il serait sans doute judicieux de consulter nos résidents pour connaître leurs préférences quant aux services attendus de la part d'une population changeante et aux besoins croissants de services récréatifs et/ou communautaires.

Avant de réduire le taux de taxation dans la même proportion, il serait sans doute sage d'alimenter le fonds de réserve pour prévenir un choc tarifaire relié aux aléas des droits de mutation. Le cas échéant, cela peut aussi être utilisé pour d'autres projets. Cela a d'ailleurs été fort utile pour éviter de recourir à un emprunt lors de la construction du nouvel Hôtel de Ville en comblant le montant de la subvention gouvernementale.

Clément Gignac, Conseiller, District no 6

**Ensemble
depuis 120 ans**



Assemblée générale annuelle virtuelle

Vous êtes cordialement invité à y participer et à prendre connaissance des résultats de votre caisse.

 **Lundi 12 avril 2021 | 19 h**

 **Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au :**

 **[www.desjardins.com/
caisse-saint-raymond-sainte-catherine](http://www.desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine)**

À vous de voter!

 **Le vote se fera en ligne**

Du 13 au 16 avril 2021, rendez-vous sur le www.desjardins.com ou sur le site de votre caisse pour voter, par AccèsD, sur le versement de la ristourne et l'élection des administrateurs.

C'est un rendez-vous!

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond–Sainte-Catherine

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 3



Chers Citoyens et chères Citoyennes,

Tout d'abord, je désire vous informer que le camp de jour du Club Nautique St-Louis sera en opération cet été sous la direction de Camp Académie.

Si vos enfants ou petits-enfants ne sont pas encore inscrits, vous pouvez le faire via le site web de Camp Académie.

Cours de ski-wake privés

Ayant reçu plusieurs demandes l'an dernier, des cours de ski-wake privés seront disponibles le soir et les fins de semaine sur réservation. D'autres informations vous seront divulguées à ce sujet dans le prochain journal de juin.

6 à 8 du vendredi soir

Évidemment, en raison de la pandémie actuelle nous ne pouvons vous confirmer s'il y aura des 6 à 8 les vendredis soirs cet été. Toutefois, s'il est possible de tenir une telle activité, nous prendrons les moyens nécessaires pour vous le faire savoir.

Vente de vêtements

À l'ouverture du camp de jour en juin prochain, vous pourrez vous procurer des vêtements identifiés au Club Nautique St-Louis, tant pour les jeunes que pour les adultes. C'est une autre façon de recueillir des fonds pour les activités du Club.

Souper des résidents

Pour les mêmes raisons que mentionnées ci-dessus, nous ne pouvons confirmer si le Souper des résidents aura lieu cette année. Nous suivrons l'évolution de la pandémie et soyez assurés que si nous pouvons nous réunir pour ce Souper annuel, nous le ferons.

Bon printemps à tous !



Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller district no 3.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN



FONDATION
LES JARDINS DU HAUT-ST-LAURENT
ET CÔTÉ-JARDINS

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 0K9 CANADA
Tel: 418-780-8179 Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca



Les Petits Frères poursuivent leur engagement auprès des personnes âgées isolées et soulignent Pâques dans la joie et l'espoir

Fidèles à la tradition, Les Petits Frères célébreront Pâques avec les 1 800 personnes âgées qu'ils accompagnent au Québec. Alors que les grands rassemblements habituellement orchestrés par l'organisme ne peuvent avoir lieu en raison de la pandémie, les bénévoles et employés des Petits Frères rivalisent de créativité pour souligner la fête pascale, si chère dans le cœur des personnes âgées.

Des douceurs pour les personnes âgées isolées un peu partout au Québec

Durant la fin de semaine de Pâques, les bénévoles des Petits Frères seront en action à travers la province afin de leur offrir petites attentions et surprises : livraison de paquets-cadeaux, visites à domicile (lorsque possible selon les régions), carte de la part de Béatrice Picard, marraine de l'organisme. Depuis déjà plusieurs semaines, les bénévoles se mobilisent pour offrir cette petite dose de bonheur et de chaleur humaine aux personnes âgées isolées pour qui Les Petits Frères représentent la seule famille. Pour la région de Québec, les bénévoles iront porter un arrangement de produits locaux en cadeau et tous les Grands Amis recevront un appel le jour de Pâques et quelques-uns recevront une visite à domicile.

« Nous aurions tellement aimé pouvoir nous rassembler avec nos Grands Amis; ce sont des moments qu'ils attendent toujours avec tant d'impatience! Mais cette année encore, le contexte de la pandémie ne nous le permet pas. Nous serons tout de même présents pour eux, pour qu'ils ressentent la présence de leur belle grande famille, pour leur insuffler joie, amour et énergie. Nous gardons espoir de les serrer dans nos bras à nouveau et de reprendre bientôt nos activités, notamment grâce à la vaccination en cours », mentionne Caroline Viviers, directrice régionale de l'Est du Québec de l'organisme.

À propos des Petits Frères

Depuis près de 60 ans, Les Petits Frères ont comme mission de contrer l'isolement des personnes seules du grand âge en créant autour d'elles une famille engagée et fidèle jusqu'à la fin de leur vie. En action dans 11 régions du Québec, l'organisme est le seul à accompagner les personnes âgées, peu importe leur condition, jusqu'à la fin de leur vie et même après. Âgées en moyenne de 85 ans, elles sont accompagnées pendant quatre ans environ, mais cela peut aller jusqu'à plus de dix ans. La majorité d'entre elles vit dans la pauvreté et près du tiers souffre de troubles complexes de santé. La comédienne Marie-Thérèse Fortin est porte-parole des Petits Frères et depuis dix ans, la comédienne Béatrice Picard en est la marraine. Les Petits Frères sont agréés par le Programme de normes d'Imagine Canada attestant la qualité, l'efficacité et la transparence de l'organisme.



Communiqué de presse

AUTOMOBILISTES ET MOTOCYCLISTES SOYEZ PRUDENTS À L'ARRIVÉE DU BEAU TEMPS

Montréal, le 25 mars 2021 – Face à l'arrivée du beau temps, la Sûreté du Québec désire rappeler aux conducteurs l'importance d'adopter des comportements responsables et sécuritaires afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision. Au cours des derniers jours, 5 personnes, dont 1 motocycliste, ont perdu la vie sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec.

La fin de semaine dernière a marqué le retour de plusieurs motocyclistes sur les routes du Québec. Les températures changeantes combinées à des chaussées parfois mouillées ou parsemées de petit gravier peuvent réduire l'adhérence des pneus et ainsi augmenter les risques de pertes de contrôle.

Dans la majorité des collisions, un comportement humain est en cause. La vitesse ou la conduite imprudente demeurent les principales causes de décès sur nos routes. L'inexpérience est également un facteur dans plusieurs collisions ou embardées impliquant des motocyclistes. La distraction, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux ainsi que le non-port de la ceinture de sécurité demeurent parmi les causes principales de collisions.

À moto comme en auto, chacun doit tenir compte des autres usagers sur la route et être vigilant en leur présence afin de partager la route de façon sécuritaire et harmonieuse. Les automobilistes sont invités à faire preuve d'une prudence accrue en présence des motocyclistes, notamment en leur portant une plus grande attention pour mieux les voir. Les motocyclistes, quant à eux, sont invités à se rendre visibles et à adopter un comportement favorisant leur sécurité.

-30-

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région de la Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches
418 623-6452
www.sq.gouv.qc.ca



Ouverture du chalet



Avec l'arrivée des beaux jours, vous n'avez qu'une seule pensée : pouvoir profiter de vos week-ends de l'été pour fuir les contraintes de la ville et vous réfugier dans le confort de votre chalet douillet. Mais avant de vous abandonner au farniente, quelques étapes doivent être franchies.

Les premières vérifications

En entrant dans votre chalet pour la première fois depuis des mois, vous aurez certes le réflexe de vous assurer que l'humidité et le froid de l'hiver n'ont pas affecté l'enveloppe et le contenu du bâtiment. Profitez-en pour vérifier qu'aucune infiltration d'eau ne s'est produite pendant l'hiver par les fenêtres, les portes ou le plancher.

Montez également sur le toit pour en vérifier la couverture. Vous avez placé un capuchon ou toute autre couverture de protection sur la cheminée l'automne dernier? N'oubliez surtout pas de la retirer! Vous pouvez terminer votre inspection de l'extérieur en vous assurant qu'aucune érosion du terrain ne mette en péril l'intégrité des fondations ou de l'assise de votre chalet.

Votre tournée intérieure devrait, pour sa part, inclure les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone – dont on doit changer les piles – de même que l'extincteur. De plus, un examen rapide des moustiquaires vous évitera de devoir partager votre chalet avec quelques insectes antipathiques! À ce propos, profitez-en dès maintenant pour faire disparaître toute trace du passage de visiteurs indésirables : nettoyage des excréments, récupération des carcasses, remplacement des pièges et des appâts, etc.

Chalet alimenté à l'électricité

Avant de remettre le système électrique en marche, procédez à une inspection visuelle des fils à l'extérieur du bâtiment pour assurer que le verglas, les rongeurs ou des branches d'arbres ne les ont pas abîmés. En cas de bris, faites appel à un professionnel.

Si tout est en ordre, vous pouvez replacer les fusibles dans le panneau électrique et remettre le disjoncteur en position de marche. Vérifiez ensuite si l'électricité alimente chacune des pièces du chalet en rebranchant, un à un, les appareils électriques. Quant au chauffe-eau, attendez d'avoir rétabli l'alimentation en eau et que le réservoir se soit rempli avant de le brancher.

Chalet alimenté au propane

La première chose à faire est d'examiner l'état du réservoir, des conduites et des raccordements. Avant de remettre l'alimentation en fonction, ouvrez toutes les fenêtres pour assurer une bonne aération. Vous pourrez ensuite rouvrir les valves de chaque appareil, puis la conduite principale. L'inspection du réseau est une étape importante à ne pas omettre : versez de l'eau savonneuse sur les joints de toutes les conduites de gaz. Si des bulles se forment, c'est qu'il y a fuite. Un professionnel certifié devra être mandaté pour régler le problème.

Pendant qu'on y est, saviez-vous que le printemps est le meilleur moment pour procéder au nettoyage annuel des brûleurs? Une fois le réseau sécuritaire, on peut rebrancher les appareils un à un, sauf le chauffe-eau, qui devra d'abord être rempli d'eau.

Alimentation en eau

Si votre chalet est raccordé à un puits de surface, vous serez avisé d'en faire faire le nettoyage annuellement et d'en faire analyser l'eau au moins deux fois par année. Une fois rassuré sur la qualité de l'eau, vous pourrez redémarrer la pompe de l'entrée d'eau et rouvrir le robinet. Maintenant que le réservoir du chauffe-eau s'est rempli d'eau, vous pouvez rebrancher l'appareil.

Alimentation en eau

Si votre chalet est raccordé à un puits de surface, vous serez avisé d'en faire faire le nettoyage annuellement et d'en faire analyser l'eau au moins deux fois par année. Une fois rassuré sur la qualité de l'eau, vous pourrez redémarrer la pompe de l'entrée d'eau et rouvrir le robinet. Maintenant que le réservoir du chauffe-eau s'est rempli d'eau, vous pouvez rebrancher l'appareil.

Il ne vous reste plus maintenant qu'à tout nettoyer, vider vos boîtes et vous installer... Passez un bel été!

Les avions-citernes commencent leurs exercices printaniers

Québec, 24 mars 2021 – En préparation de la saison des feux de forêt, les pilotes des avions-citernes utilisés par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) commencent leurs entraînements annuels. Ces exercices se tiendront principalement dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Mauricie, de la fin du mois de mars à la fin du mois de mai. Bien qu'ils puissent occasionner certains désagréments pour les résidents, ces entraînements demeurent essentiels à la formation et à la requalification des équipages de la flotte des 14 avions-citernes opérée par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Au cours de cette période, les pilotes d'avions-citernes doivent réviser leurs procédures en effectuant notamment des manœuvres de décollage et d'atterrissage à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec, ainsi que de l'écopage et du largage sur des plans d'eau. Notons également que certains de ces exercices doivent se pratiquer en soirée, après le coucher du soleil.

Les premiers exercices sont effectués sur le fleuve à la hauteur de Batiscan, en Mauricie, et dans les régions de Portneuf et des Appalaches. Suivant la fonte des glaces, les lacs de la région recevront aussi la visite d'aéronefs puisqu'ils offrent un site d'écopage correspondant davantage au travail exécuté par les pilotes durant la saison des incendies de forêt. Les lacs Saint-François, Saint-Joseph et Montauban (St-Alban) seront les plus visités par les avions-citernes.

La SOPFEU et le MTQ sont conscients des désagréments que peuvent engendrer ces exercices, et soulignent que ces manœuvres demeurent temporaires et de courte durée. Ils demandent donc la compréhension de la population. La SOPFEU invite les citoyens touchés à consulter fréquemment les médias sociaux afin d'être informés de la tenue de ces entraînements.

- 30 -

Source :

Service de la prévention et des communications de la SOPFEU

Information :

Consultez la répartition régionale des territoires : <http://sopfeu.qc.ca/porte-parole/>

Siège social	Stéphane Caron	418 871-3341, poste 5484
Région Centre	Josée Poitras	418 275-6400, poste 2470



QUESTIONS, SUGGESTIONS OU COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, suggestions ou commentaires concernant les affaires municipales ?

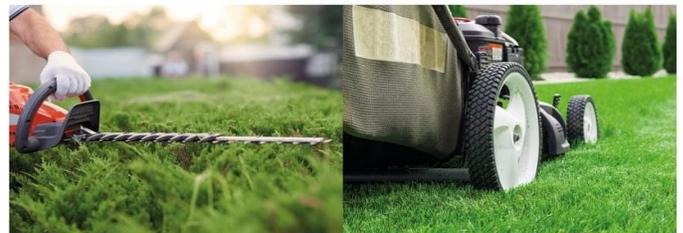
Faites nous les connaître et nous les publierons à l'intérieur de notre journal afin de les partager avec vos concitoyens. En cette année d'élection, vous avez peut-être des recommandations à formuler à votre futur Conseil municipal ?

Vous pouvez transmettre le tout par courriel à info@villelacstjoseph.com ou par la poste et si c'est d'intérêt général, nous les reproduirons dans notre prochaine édition et ce, de façon confidentielle.

CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRAIN À UN PRO !

Gamme complète de services dont la taille de haie et la tonte de pelouse. Appelez dès maintenant.

Fort de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est recommandé par de nombreux résidents des environs de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

jeanfaittout.ca 418 998-8993



MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

Horaire des tirs majeurs et détonations de la Base Valcartier pour le mois d'avril 2021

Le 6 avril 2021 – Courcelette (Qc) – Base de soutien de la 2^e Division du Canada, Valcartier

Veillez trouver ci-dessous l'horaire des entraînements de tirs majeurs et détonations pour le mois d'avril qui se tiendront principalement dans les secteurs nord de la Base Valcartier, plus précisément au nord de la rivière Jacques-Cartier. En plus de ces entraînements, des vols d'hélicoptères et des tirs d'armes légères auront lieu sporadiquement durant cette période, ainsi que des essais dirigés (détonations) par le [Centre d'essais et d'expérimentations en munitions](#).

- Du 7 au 9 avril, des troupes à l'entraînement au sol auront recours à l'appui aérien d'avions [Alpha Jet](#). Les scénarios air-sol comprendront le largage de bombes inertes de 500 lb ne produisant aucune détonation.
- Les 10 et 11 avril, des fantassins du [Régiment de la chaudière](#) s'entraîneront au tir de [mortier 81 mm](#).
- Du 12 au 16 avril, des sapeurs du [5^e Régiment du génie de combat](#) pratiqueront la manipulation d'explosifs.
- Les 14 et 15 avril, des réservistes du [34^e Bataillon des services](#) prendront part à un champ de tir avec l'arme antichar [Carl Gustav 84 mm](#).
- Du 19 au 23 avril, des membres du [3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment](#), pratiqueront le tir de mortier 81 mm.
- Entre le 19 et le 30 avril, des fantassins du 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, pratiqueront notamment l'ouverture de brèches au moyen d'explosifs, une technique de la spécialisation de pionnier.
- Du 27 au 29 avril, des militaires du [12^e Régiment blindé du Canada](#) réaliseront un champ de tir avec l'arme antichar Carl Gustav 84 mm.

Nous sommes conscients des incon vénients que ces activités pourraient occasionner, principalement les bruits de tirs et de détonations, dont les répercussions auditives sont accentuées par temps froid et/ou nuageux. Afin d'atteindre les objectifs d'entraînement, les heures de tirs peuvent varier. Nous tenons à remercier les citoyens de leur collaboration habituelle.

– 30 –

Note : SVP informer vos citoyens que l'horaire des activités qui se déroulent dans les secteurs d'entraînement de la Base Valcartier est aussi disponible par l'entremise de la ligne téléphonique « Info bruit » au 418 844-6001, ainsi que par le biais de notre page Facebook au www.facebook.com/basevalcartier. Tout changement de dernière minute à la planification des entraînements mentionnés dans cet avis se reflètera uniquement dans le message vocal de cette ligne dédiée et sur notre page Facebook.

Contact

Bureau des affaires publiques, Base Valcartier
Tél. : 418 844-5000, poste 7641
Courriel : affairespubliquesgs@forces.gc.ca



ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac et Québec métro

Tél.: **418 875-3245**
Cell.: **418 802-7318**
andre@andregarneau.com



La nature pour vous

ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie

Soins personnalisés
Visagiste
Épilation définitive par ordinateur
Produits naturels

Sur rendez-vous
418 875 5514
Certificats cadeaux disponibles
<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>

YON KA PARIS PHYTO5™

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président
acoulombe@gschuis.com



800, boul. des Capucins Québec (Québec) G1J 3R8
☎ 1 800 463-6267 ☎ 418 648-1717
☎ 418 522-9911
www.monhuissieraquebec.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Me André Lemay

200-1195, av. Lavigerie Québec, QC G1V 4N3
alemay@tremblaybois.ca
☎ 418-658-9966
tremblaybois.ca

Les entreprises
Jean Boilard inc.
Tirage de joints



R.B.Q. : 2952-7751-51

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopscsf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier




COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT

Merci à nos publicitaires!



**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENIELLE

*Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!*



- ✓ Vaste expérience
- ✓ Travaux garantis
- ✓ Service incomparable
- ✓ Professionalisme reconnu
- ✓ Réalisations de qualité

constructions**beaubois**.com

418 871-8884

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

ARBORICULTURE Nicolas Gosselin



Élagage d'arbres

Abattage

Déchetage des branches

Estimation gratuite

418 **559-5690**

www.arboriculturegosselin.com

nicgosselin@hotmail.com

plomberie Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie
& système de pompage des eaux souterraines



418 929-8894

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Michel D'Amours

Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383



AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.
325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



Calendrier des activités

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
4 avril 2021	Pâques	
19 avril 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
10 mai 2021	Collecte des feuilles	
17 mai 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
21 juin 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
19 juillet 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
19 juillet 2021	Collecte des objets encombrants (Les monstres)	
16 août 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville



Ville de Lac-Saint-Joseph
 360, chemin Thomas-Maher
 Lac-Saint-Joseph (Québec)
 G3N 0A7
 Tél: 418-875-3355
 Téléc.: 418-875-0444
 Courriel: info@villelacstjoseph.com
www.villelacstjoseph.com
HORAIRE:
 Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30
 Vendredi: 8h30 à 15h00
 (Fermé tous les jours de 12h00 à 13h00)

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artistes et artisans	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf	418 337-7525



Michel Croteau
Maire de
Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval
District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier
District #2
Nos. civiques
134 à 262

Jean-Sébastien Sheedy
District #3
Nos. civiques
264 à 389



Jocelyne Boivin
District #4
Nos. civiques
390 à 522

Claude Tessier
District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac
District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

Retrouvez votre nature

**La riche forêt enneigée de Duchesnay,
c'est l'un des incontournables de l'hiver!**

Avec ses magnifiques sentiers de ski de fond et son auberge chaleureuse, tout y est pour retomber en amour avec la saison hivernale.

Billet quotidien
15⁸⁷ \$/pers.
Taxes en sus.

Photo: Steve Deschênes

 **Sépaq**
Duchesnay